

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16 + 6 pouvoirs

Date de convocation
16 février 2018

Date d'affichage
16 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois février à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Denis FENAT, Noémie GIROD, Colette PERNET.**

Représentés : **Daniel CALLIOT par Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN par Jean-Pierre HAQUELLE, Brigitte MASSON par Dominique DETERM, Bernadette MILLOT par Chantal LE LAY, Siva MOURougane par Alain BIAUX, Monique THILLY par Jean ROULIN.**

Monsieur Jean-Claude PEROT a été nommé secrétaire.

Objet : **SÉJOUR FAMILLE VACAF EN NORMANDIE DU 7 AU 14 JUILLET 2018 - TARIFICATION AUX FAMILLES**

N° de délibération : **2018_02_23_03**

Rapporteur : **Mme DETERM**

Les Caf proposent aux familles, notamment à celles qui ne partent généralement pas en vacances (35 à 46% de la population chaque année), des aides au départ en vacances.

Le principal dispositif : VACAF a pour but d'aider les familles modestes allocataires. Une aide est attribuée sous conditions de ressources et en fonction du quotient familial par les caisses d'allocations.

Dans le cadre des activités du Centre de ressources, nous souhaitons organiser un séjour famille VACAF qui se déroulera pendant les vacances d'été du 7 au 14 juillet 2018 sur la base budgétaire d'une participation des familles de 1 875 € et un financement participatif dans le cadre d'actions sociales de 632.90 €.

La participation facturée aux familles est fixée aux tarifs inscrits dans le budget prévisionnel ci-dessous. Celle-ci pourra être révisée à la baisse en fonction du financement participatif récolté.

Mme VALENTIN, assistante sociale du département en charge du territoire de Fagnières, nous a ciblé plusieurs familles répondant aux critères du premier départ et du droit VACAF 2018.

Cette action permettrait de faire partir en séjour 4 familles représentant 17 personnes.

Modalités de mise en œuvre :

- Accompagnement social des familles (AVANT le séjour) : présentation du dispositif aide aux vacances, proposition et choix du lieu, présentation du coût du séjour, connaissance familiale, repas pris en commun afin de faire mieux connaissance entre familles et organisateurs, réflexion sur des projets d'autofinancement, engagement écrit pour le départ
- Accompagnement social des familles (PENDANT le séjour) : construction des vacances par les familles et organisation des activités : découverte des environs, piscine, mer, activités organisées sur le village de vacances

- Accompagnement social des familles (APRÈS le séjour) : réunion de bilan et restitution aux différents partenaires et nouvelles familles ciblées pour 2019 (expo photos...)

Budget prévisionnel 17 personnes et 1 encadrant

Dépenses		Recettes	
Transport	850.00 €	Département 12 enfants x 50€	600.00€
Pension complète	7575.00 €	CAF 17 allocataires x 300€	5100.00€
		CAF 1 accompagnateur	300.00€
		Participation des familles (paiement échelonné)	
		- 1 adulte et 3 enfants - 2 adultes et 3 enfants - 1 adulte et 2 enfants - 1 adulte et 4 enfants	243,62€ 682,24€ 417,62€ 448,62€
		Financement participatif	632,90€
TOTAL	8425.00 €	TOTAL	8425.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission de la jeunesse, de l'éducation et de la vie associative du 7 février 2018 ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 13 février 2018 ;

OUI l'exposé qui précède,

APPROUVE le budget prévisionnel ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer le projet 2018 du séjour VACAF.

Résultat du vote :

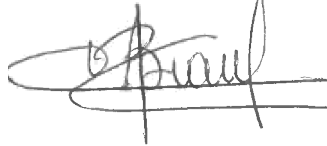
<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
22	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', with a long horizontal stroke underneath.

Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 28/02/2018 à 15:30:28
Référence : f44871e77a05a0b3376ee0d36b3b592f0e44c712